

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique stage.buenos-aires-amba@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.)

Si vous êtes présélectionné, le bureau des stages du MEAE (VISTAP) vous adresse un courriel vous indiquant la procédure à suivre.

Votre école transmet au MEAE votre dossier complet notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter.

En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

1 mois

Durée maximum :

3 mois

Date de début de stage souhaitée : 15/06/2026

Date de fin de stage souhaitée : 28/08/2026

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

Qualités personnelles requises :

disponibilité, réactivité, curiosité

Langues nécessaires : espagnol

B2

anglais

B2

Remarques éventuelles sur les langues :

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Le stagiaire travaillera au sein de la chancellerie politique et du service de presse de l'ambassade.

Il assistera la chancellerie et le service de presse dans ses différentes missions, notamment :

- préparation des entretiens et des visites, participation aux réunions et rédaction de comptes rendus;
- rédaction de courriers, de notes diplomatiques, de synthèses notamment pour couvrir la politique intérieure argentine et les aspects relatifs à la politique extérieure du pays;
- communication interne et externe de l'Ambassade.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Chancellerie

Coût de la vie :

Similaire à la France (logement, restauration, ...).

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

non fourni

Vaccins, points particuliers de santé :

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

☐

Oui

☐

Non

Conditions d'obtention du visa :

Le poste délivrera une note verbale à l'élève fonctionnaire pour le visa de courtoisie octroyé par l'ambassade d'argentine (2 RDV nécessaires) - délai d'environ 15 jours à compter de la NV de demande (attendre d'avoir le visa pour acheter son billet)
Attention : le visa est délivré pour la durée du stage. Le stagiaire n'est pas autorisé à entrer sur le territoire avec un visa tourisme avant le début du stage

Jours de repos hebdomadaires :

☐

Lundi

☐

Mardi

☐

Mercredi

☐

Jeudi

☐

Vendredi

☒

Samedi

☒

Dimanche